



IMMEUBLE DE LA BOURSE
1, Place De Lattre De Tassigny
67076 STRASBOURG Cedex

Tél. : 03 68 98 80 95
E-mail : fo.syndicat@strasbourg.eu
Site : <http://fo67cus.fr/>

Tél. : 03 68 98 70 29
E-mail : unsa.syndicat@strasbourg.eu
Site : <http://unsacus.e-monsite.com/>



Comité Technique

Le **6 décembre 2018**, vous serez appelé-e à élire les représentants-es du personnel au comité technique de l'Eurométropole de Strasbourg.

Selon une célèbre citation, «l'union fait la force».

Depuis plus de deux ans désormais, nos deux organisations syndicales ont pris la décision d'appliquer cet adage et ont ainsi mis en commun l'ensemble de leurs moyens respectifs en vue de défendre au mieux les intérêts de nos collègues.

Ce travail en commun sur l'ensemble des dossiers a permis d'obtenir un certain nombre de résultats en faveur des agents-es de notre grande administration.

Parmi ces avancées, rappelons quelques-unes des plus marquantes :

- défiscalisation de la gratification allouée pour la médaille de travail,
- gratuité du badge en cas de remplacement suite à perte ou détérioration,
- revalorisation de la prise en charge des frais d'optique supportés suite à un accident de travail,
- déplafonnement de l'indemnisation des heures supplémentaires,
- mise en place de la majoration des heures supplémentaires de nuit ou de dimanche et jour férié à compter de la 15ème heure supplémentaire,
- instauration d'une participation «employeur» aux frais de repas pour les agents-es travaillant en soirée, les samedis, dimanches et jours fériés.

Ensemble, et avec d'autres organisations syndicales si elles le souhaitent, nous continuerons à porter des revendications sur le pouvoir d'achat (régime indemnitaire, chèques-vacances, mutuelles, CESU garde d'enfants), sur la formation (CPF), sur l'amélioration des conditions de travail (CHSCT, 38 RH), etc....

L' **u N I O N** **fait la Force**

Un dialogue social à redynamiser !

Au niveau de l'Eurométropole, les quatre dernières années ont été marquées par un déficit chronique en matière de dialogue social.

Dès 2015, les moyens alloués à nos organisations syndicales ont été diminués de manière drastique, notamment en terme de moyens humains et de locaux.

L'administration nous a quasiment toujours exclu des concertations.

Très souvent, elle a également «oublié» de nous communiquer des documents.

Nous avons été obligés de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) à de multiples reprises.

Il n'est pas concevable que 5 syndicats, qui ont recueilli au total 25 % des suffrages aux élections professionnelles de 2014, soient traités de la sorte.

Nous souhaitons que les **concertations** soient de nouveau menées dans le cadre des réunions «**Agenda social**», avec l'ensemble des organisations syndicales.

Pour le grand bénéfice des agents-es !



Chèques-vacances Nouveaux critères



Mise en place du RIFSEEP

FO et UNSA demanderont une revalorisation du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents-es, lors de la mise en œuvre du **RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), prévue en 2019.



CESU Garde d'enfant

Avec **SUD**, **FO** et **UNSA** continueront à demander la mise en place du CESU Garde d'enfant, en remplacement de la participation aux frais de garde de jeunes enfants, qui n'a plus été revalorisée depuis plus de 10 ans et à laquelle peu d'agents-es peuvent encore prétendre.



Compte personnel de formation (CPF)



Participations aux frais de repas

Avec **SUD**, **FO** et **UNSA** ont obtenu des résultats :

- les prix des repas servis dans les restaurants administratifs ont été baissés,
- les agents-es travaillant en soirée et les samedis, dimanches et jours fériés pourront bénéficier d'une participation «employeur»,
- la livraison des repas sur des sites extérieurs sera mise en œuvre, s'il y a de la demande.

FO et UNSA ont obtenu que les agents-es de l'EMS puissent bénéficier immédiatement des **5 jours** de préparation personnelle à un **concours** ou à un **examen professionnel** pouvant être pris sur le **CPF**.

FO et UNSA veilleront à la mise en œuvre totale du **CPF**, au profit de l'ensemble des agents-es.

Un dialogue social à redynamiser !



Aménagement des locaux de travail

Le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail) doit exercer l'ensemble de ses prérogatives et ne pas être une simple chambre d'enregistrement, comme cela a par exemple été le cas pour le 38RH.

Dans ce cadre, FO et UNSA agiront pour que l'enquête menée auprès des agents-es du 38RH soit réellement prise en compte, notamment en matière d'aménagement des bureaux (bureaux «Open space»).

Une de nos autres priorités : rafraîchissement des locaux de travail lors des grandes chaleurs.



Organisation du temps de travail

Le 28 septembre 2018, la Commission Permanente de l'EMS a adopté une **délibération-cadre** sur l'**organisation du temps de travail**. Celle-ci n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les agents-es.

La plupart des **métiers pénibles** ne sont pas pris en compte à travers une réduction du temps de travail supplémentaire (ex. : ATSEM et autres accueillants-es «petite enfance»).

Le travail du samedi reste banalisé.

FO et UNSA s'impliqueront dans les négociations qui auront lieu dans les services et interviendront pour le développement du télétravail.



Horaires atypiques Indemnisation

Suite à des observations de la Chambre Régionale des Comptes, l'EMS veut indemniser les horaires atypiques («heures spécifiques» de dimanches et jours fériés et de nuit) en les intégrant dans le régime indemnitaire.

Pour les **agents-es de police municipale** en place, non concernés-es par le RIFSEEP, FO et UNSA ont négocié, en lien avec CFDT, CFTC et CGT, un dispositif qui, pour l'essentiel, garantit le **maintien du pouvoir d'achat**.

FO et UNSA veilleront aux intérêts des agents-es des autres services (piscines, toilettes publiques, vidéo-surveillance, etc...) lors de la négociation du nouveau dispositif, dans le cadre du RIFSEEP.



Inaptitude physique

Il est peu de dire que l'Eurométropole de Strasbourg n'est pas (plus) à la pointe en matière de traitement des agents-es victimes d'**inaptitude physique**.

Selon la charte de la prévention de l'inaptitude et du reclassement des agents inaptes à la CUS (sic), qui n'a plus été révisée depuis 2011, «*Une évaluation partenariale, sous forme de bilan, sera présentée annuellement pour échanges avec les partenaires sociaux afin que l'évaluation du dispositif soit partagée.*»

Le bilan pour 2017 n'a pas été présenté, ni celui pour 2016, ni celui pour 2015, ni

FO et UNSA demanderont à l'administration que ce dossier redevienne une priorité, y compris avec le volet «prévention».



Complémentaires santé et prévoyance

Les conventions de participation seront renouvelées à partir du **1er septembre 2020**.

Dans ce cadre, FO et UNSA agiront sur les points suivants :

- choix des nouvelles mutuelles, au regard de leur sérieux notamment,
- maintien d'une solidarité intergénérationnelle de haut niveau pour la complémentaire «santé»,
- revalorisation des participations «employeur».

Une action payante !

Un territoire du service **Périscolaire et éducatif** voulait fortement remettre en cause la possibilité pour les **ATSEM** de réaliser le **nettoyage de jouets** de manière **anticipée**.

Un préavis de grève avait été déposé par nos deux syndicats le 22 septembre 2018, pour les journées du 28 septembre 2018 et du 1er octobre 2018.

L'administration a rapidement reconnu une «erreur» et la position du territoire a été rectifiée.

Le préavis de grève a donc été couronné de succès.

Liste commune présentée par les syndicats FO et UNSA



SCHMEISSER Henri
Brigadier chef principal

SIFFERMANN Roland
Ingénieur en chef hors classe

MAECHLING Marie-Ange
Assistant socio-éducatif principal

FUCHS Ida
ATSEM principal 1ère classe

HERRMANN Claude
Educateur des APS principal 1ère classe

MAMONOFF Cyril
Agent de maîtrise

DAUBRY Céline
ATSEM principal 2ème classe

RUDLOFF Pascal
Technicien

DE ROSSO Patricia
Rédacteur principal 2ème classe

KIMM Pierre
Agent de maîtrise principal

DIETSCH Daniel
Adjoint technique principal 1ère classe

GROGNARD Andrée
Adjoint technique principal 2ème classe

CELIA Cécile
ATSEM principal 2ème classe

MANGEL Christine
Rédacteur

RUDLOFF Nathalie
Adjoint administratif principal 1ère classe

RICKERT-LOTZ Karine
Adjoint technique principal 1ère classe

LAUTERBACH Marie-Estelle
Adjoint technique principal 2ème classe

MATHURIN Sébastien
Agent de maîtrise principal

OPPERMANN Bertrand
Brigadier chef principal

PORCHE Lionel
Adjoint technique principal 1ère classe

BALTZER Carmen
Attaché

DILLMANN Christine
Rédacteur

SCHNEIDER Laurent
Adjoint technique principal 2ème classe

KREBS Didier
Adjoint administratif principal 2ème classe

VELTEN Pierre
Rédacteur principal 2ème classe

GUERBER Sandrine
Adjoint administratif principal 1ère classe

HAILOUI Bouchaïb
Agent de maîtrise

KRAUSS Nadine
Adjoint technique

BOURNON Alain
Gardien-brigadier

MAZOUNAVE Cédric
Adjoint technique

MOUTON Marina
Educateur des APS principal 2ème classe

DELAVIER Virginie
Adjoint administratif principal 2ème classe

BELVOIX-LETHUILLIER Françoise
Adjoint administratif principal 1ère classe

PAUL Mike
Adjoint technique principal 2ème classe

KUMM Emmanuel
Agent social principal 2ème classe

WERNERT Sandrine
Adjoint administratif

HAESSIG Daniel
Rédacteur principal 1ère classe

FLORES Dorothée
Gardien-brigadier

DURA Marie-France
Moniteur éducateur et intervenant familial principal

HELDT Emmanuel
Adjoint technique principal 2ème classe